

Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal
Numéro 139 février 2024

ROB : Choix libéraux ou adaptés ?

Démocratie



Citoyens du monde

Finances



Budget municipal

Ecologie



Un petit ZAN ?

L'équipe majoritaire de la municipalité vient de présenter son Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB). Depuis la loi Notre, ce rapport doit donner lieu à un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB).

Lors du dernier conseil municipal, une fois encore, le débat n'a été réalisé et investi que par les seuls élus de notre liste minoritaire : Notre ville : Citoyenne, Ecologique et Solidaire.

On peut donc à nouveau s'interroger sur la nature démocratique du conseil municipal qui ne serait qu'une simple chambre d'enregistrement sans les interventions et l'investissement de nos élus.

Il semblerait donc, que les discussions, les décisions de la majorité se passent et se prennent dans des instances à huit clos pour être validées, le plus rapidement possible, lors du conseil municipal.

Dans ce contexte, nos élus ont ainsi appris qu'une halle des sports, certes prévue dans le plan de mandat, allait bien être construite sans que ce projet n'ait fait l'objet en amont d'une discussion en conseil

municipal concernant notamment les besoins de la population, les publics accueillis, la mutualisation des salles existantes, l'implantation géographique...

Quant aux réponses apportées aux questions posées, elles revêtent parfois un caractère assez rugueux, minimisant le rôle et la connaissance du terrain de nos élus, qui, rappelons-le à la majorité, habitent la commune depuis de nombreuses années, sont très impliqués dans la vie locale au contact des habitants et ont été élus par un très grand nombre d'entre eux.



Marie-José Faure
Présidente du GRIM

Echos du conseil

Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 (1/2)

Lors du dernier conseil municipal, le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2024 nous a été présenté avec les projets d'investissements pour les années à venir.

Nous sommes intervenus sur quatre points qui nous ont conduit à nous abstenir lors du vote.

Tout d'abord nous ne trouvons pas dans ces orientations de projets et financements lisibles et concrets concernant la politique en faveur de la **protection de la biodiversité**

et du développement des déplacements doux. Il semble que ces axes en pleine évolution et faisant l'objet de demandes de la population relèvent moins d'une réelle volonté que de l'opportunité liée à des subventions ou des travaux notamment de voirie.

Deuxièmement, la **création d'une salle pour les familles n'est toujours pas d'actualité**, bien que plébiscitée par nombre de pontrambertois pour des fêtes familiales ou des cérémonies.

Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 (2/2)

Troisièmement, nous voyons apparaître **la construction d'une halle des sports**. Projet qui n'a pas été évoqué, analysé en Conseil Municipal, notamment concernant les réels besoins de la commune, le public utilisateur, l'implantation, le dimensionnement, la mutualisation actuelle des locaux...

Enfin nous nous interrogeons à nouveau sur **les capacités d'autofinancement et d'investissements de la commune, qui continuent de baisser en raison notamment de la politique conduite par le gouvernement en direction des collectivités locales**. Dans ce contexte, comment l'engagement de ne pas toucher à la fiscalité peut-il durablement tenir afin de prendre en compte les besoins et demandes des habitants.

Comme à l'accoutumée, le débat, suscité uniquement par nos interventions, a été un peu rugueux et quelquefois l'occasion de propos assez acerbes de la part du Maire malgré notre souci d'objectivité et nos précautions oratoires !

Nous avons appris lors de ce conseil que la halle des sports, citée dans le programme de la majorité, allait être réalisée en lieu et place du stade de football du Petit Bois quartier Saint-Just. Il s'agirait en effet de répondre à l'engorgement des salles existantes...

Nous savons aussi depuis ce conseil que **La Poste va bien intégrer les anciens locaux de la Mairie** et que l'actuelle va être démolie, sans plus de précision sur ce qui sera fait à la place.

Quant à la **salle municipale pour les familles** que nous proposons depuis de nombreuses années, il nous a été rétorqué qu'aucune demande n'avait été faite à ce sujet par les habitants et qu'un traiteur va bientôt reprendre les anciens Domaines du Forez (quartier Saint-Just) et répondrait ainsi aux besoins des pontrambertois qui voudraient réunir leurs familles. On voit

bien avec ce point que nos conceptions de politiques publiques diffèrent fortement !

Concernant l'absence de projets lisibles et de lignes budgétaires pour **la valorisation, la protection de la biodiversité et le développement des déplacements doux**, il nous a été rappelé que la gestion de ces dossiers était transversale. Les investissements sont ainsi englobés dans des lignes budgétaires plus larges (voirie...). Quant au sentiment que l'on peut avoir sur le fait que certaines actions de créations, d'aménagements relèveraient plus d'opportunités que d'une réelle volonté (Réfection de chaussées par le Conseil Départemental...), il n'en est rien, la majorité agit par volonté ...

Pour la **fiscalité locale**, la majorité maintient son cap et ne veut pas y toucher même si la capacité d'autofinancement et d'investissements poursuit sa baisse en raison notamment de la politique menée par le gouvernement qui affecte sensiblement les finances des collectivités locales.

Un conseil municipal, encore une fois, avec pour seul débat, les échanges à partir de nos interventions et propositions !

Un conseil qui traduit bien les **différences entre le projet à caractère libéral** porté par la majorité **et notre projet qui se veut résolument plus citoyen, plus écologique, plus solidaire**.

**Julie Toubin, Carole Ollé,
Jean-Pierre Brat, Gilles Vallas**

Elus de la liste « Notre Ville : Citoyenne, écologique et solidaire. »

Le budget de notre commune en questions (1/2)

Quelle est la définition d'un budget communal?

Le budget est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses.

Le premier budget annuel voté dans l'année est appelé budget primitif, budget prévisionnel, il peut être adapté en cours d'année par le vote d'un budget supplémentaire ou de décisions modificatives.

A quoi sert le budget d'une commune ?

Deux aspects :

Juridique : il est l'acte par lequel le conseil municipal autorise le maire à engager une dépense.

Politique : il indique les orientations financières et les priorités de la politique municipale, c'est cet aspect politique qui nous amène la plupart du temps à nous abstenir: différence de politique sur les grands projets.

De quels éléments se compose le budget d'une commune ?

Le budget se compose d'un budget principal et d'un ou plusieurs budgets annexes (recettes et les dépenses liées à certains services spécialisés : par exemple le traitement de l'eau).

Chacun de ces budgets est lui-même composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement:

La section de fonctionnement (15,2M€ recettes et 12,8M€ dépenses hors dotation aux investissements) correspond aux recettes courantes. Il s'agit notamment du produit des impôts locaux et des dotations de l'État. S'y ajoute le produit des services publics et du domaine communal. Cette section sert aux dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité: charges de personnel et de gestion courante, achat de fournitures, prestations de

services, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), paiement des intérêts de la dette, subventions aux organismes publics et privés (associations, etc).



La section d'investissement (env. 6M€) est financée par des dotations et subventions de l'État ou d'autres organismes publics. Elle est aussi alimentée par les recettes non utilisées de la section de fonctionnement, lorsqu'il y en a, et éventuellement un emprunt. Cette section sert aux dépenses enrichissant le patrimoine de la commune (investissements dans les équipements, achat de biens et de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure), remboursement du capital de la dette.

Une partie des dépenses de cette section peut être attribuée sous la forme de budget participatif. À notre sens cela n'existe pas dans notre commune il n'y a pas de démocratie participative où un collectif de citoyens débat et décide de l'affectation d'une partie du budget à des projets.

Chaque section doit être à l'équilibre, il en est de même pour le budget dans son ensemble.

Le budget de notre commune en questions (2/2)



Qui prépare le budget de la commune ?

Le maire est responsable de la préparation du budget.

Le conseil municipal a créé une commission des finances où siègent deux de nos élus, celle-ci est consultée (avis non contraignant).

Quel est le processus d'adoption du budget municipal ?

1. La présentation du Rapport d'orientation budgétaire (ROB)

Ce rapport présente les prévisions d'évolutions des recettes et des dépenses ; les engagements pluriannuels ; la structure et la gestion de la dette.

2. Le Débat d'orientation budgétaire (DOB)

Il a lieu au conseil municipal. Il permet aux élus municipaux de discuter les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

3. Le vote du budget primitif (voté avant le 15 avril)

Le conseil municipal approuve la section de fonctionnement, puis celle d'investissement.

Au sein de chaque section, les dépenses sont votées par chapitres.

4. L'adoption du compte de gestion et du compte administratif (CA).

Ces deux documents retracent l'ensemble des opérations de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'exercice écoulé. Le compte de gestion est établi par un comptable public. Le CA est réalisé par le maire. Ces deux documents doivent concorder et être adoptés au plus tard le 30 juin.

5. Éventuellement vote de décisions modificatives et d'un budget supplémentaire.

Quels principes budgétaires fondamentaux un budget communal doit-il respecter ?

Ceux-ci sont les mêmes pour toutes les collectivités territoriales. Il s'agit des principes d'unité, d'universalité, d'antériorité, de spécialité, et d'équilibre.

Doit-on organiser une réunion publique pour débattre du budget avec les administrés ?

La loi n'impose rien en matière d'information des citoyens, cependant certaines communes organisent une réunion publique pour présenter le budget... en matière de démocratie participative il y a ceux qui en parlent et ceux qui ne le font pas !



Jean-Michel Toubin

Prenez-en, c'est du ZAN



La loi Zan « Zéro artificialisation nette », adoptée en 2021, vise à réduire de moitié la consommation d'espaces naturels et agricoles d'ici à 2031, jusqu'à atteindre le « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050, c'est à dire dans 25 ans ! Le législateur, comme souvent, délègue la résolution des problèmes actuels à la génération suivante : l'âge moyen des députés est de 49 ans, 60 pour les sénateurs, il y a des chances pour qu'ils soient rangés des affaires dans 25 ans.

Le sémillant Laurent Wauquiez, lui, a annoncé en septembre que la Région allait sortir de ce dispositif ! Qu'est-ce qui peut bien pousser un individu « sain d'esprit » à prendre pareille position ? Manque d'information (il n'écoute pas la radio, ne lit pas les journaux) ou trop (Laurent est submergé par les mauvaises nouvelles) ; on appelle ça un « biais cognitif » ? Intérêt financier ou électoral, pour favoriser les copains promoteurs, spéculateurs ou bétonneurs ; comme il le fait en favorisant les chasseurs au détriment des défenseurs de l'environnement ?

230 élus, dont une centaine sont des maires, lui ont répondu avec une pétition où ils prenaient position pour le ZAN, qu'ils qualifient « d'opportunité pour innover et protéger nos terres et nos paysages du bétonnage facile »

Parmi ces progressistes un certain Olivier Joly maire délégué de Treffort-Cuisiat – Val Revermont (01). Je vous rassure notre édile, même si il ne l'a pas signé, ne s'est pas non plus, rangé du côté de l'homme à l'anorak rouge dans la contre-pétition qui a suivi.



Philippe Fontvieille

Assez paradoxal, non ?

A mon grand désarroi, Il m'arrive d'assister à un certain décalage entre ce qui est réclamé par nos concitoyens et leurs usages.

Je m'explique en prenant pour exemple les pistes cyclables.

Notre groupe, au travers de nos élus, agit depuis des années auprès de la municipalité pour créer une liaison cyclable traversant la commune de part en part.

Si nos élus insistent lourdement, voire incessamment sur ce projet auprès de la majorité, nous avons le plaisir de constater que lors de réaménagements d'intégralité ou de parties de voies publiques, des pistes cyclables sont souvent intégrées, quelquefois concrétisées avec un seul marquage au sol, mais bien intégrées. Nous ne pouvons donc pas vraiment blâmer les élus majoritaires sur ce point car c'est un sujet qui les préoccupe également, même si ce ne sont, à notre sens et d'un point de vue critique, que de simples intégrations sans véritable schéma directeur de projet global de traversée cyclable de la ville. En tout cas, les faits sont là ! Tous vos élus se mobilisent pour vous rendre la vie facile et subvenir aux besoins de votre commune.

Toutefois, et loin d'avoir une aversion contre le monde du cyclisme, je suis atterré de voir ces pistes délaissées par le comportement singulier de certains cyclistes. Mon sang ne fait qu'un tour quand je les vois, se tenant quelquefois à plusieurs, délaissant les pistes cyclables et côte à côte sur la chaussée, bravant les interdits du code de la route en se mettant, eux-mêmes et autrui en danger.

Il m'est même arrivé qu'ils passent devant moi à moins d'un mètre... alors que j'étais engagé sur un passage clouté... le comble ! Ah, ils peuvent les arborer leurs beaux maillots !

Alors, je me pose la question du décalage entre ce que les citoyens réclament, puis ignorent une fois les réalisations effectuées.

Il en est de même pour les automobiles qui n'utilisent pas les places de parkings et se garent allègrement sur les trottoirs, bloquant les piétons, poussettes et leur faisant prendre des risques en leur faisant emprunter la chaussée. Et je ne parle pas des mêmes livreurs garés sur les ronds-points. Le fait d'arborer des couleurs sportives ou le nom d'une société ne vous donne pas de passe-droit !

Quelle que soit la commune ou vous circulez, respecter à la fois les obligations du code de la route et utiliser les facilités de circulation offertes par les aménagements urbains, c'est aussi respecter le travail des personnes qui ont œuvré à ces réalisations, c'est aussi respecter le portemonnaie des contribuables, c'est aussi respecter son prochain !

Heureusement, la majorité des cyclistes et automobilistes sont dans cette catégorie et je suis persuadé que tous les lecteurs de ce fil de terre également.

Il faut éduquer et œuvrer pour transmettre à nos générations le respect des autres si nous voulons que ces débordements soient de moins en moins présents.

Quant aux contrevenants, il faut appliquer sans délai et avec rigueur les sanctions ad hoc.



Georges Charpenay

S'adapter !

Au Futur simple... je m'adapterai, tu t'adapteras, il s'adaptera, nous nous adapterons, vous vous adapterez... Ils s'adapteront... ce dernier verbe est réservé aux enfants et petits enfants qui n'auront pas la chance de découvrir les quatre saisons qui ont rythmées nos vies d'hier.

Nous voilà donc parti pour une montée graduelle des températures...jusqu'où ? Les records sont battus chaque mois dans l'indifférence générale, ici dans notre commune, avec une municipalité braquée sur un modèle de développement du passé.

Un ami me disait l'autre jour en évoquant ce mois de janvier printanier « Il va bien falloir que ça s'arrête, ça ne peut pas continuer comme ça ! » Et pourtant si ça va continuer, inexorablement, tant que les émissions de CO² partiront de notre folie consumériste.

Les guerres généralisées planétaires, les manifestations des agriculteurs, les immigrants perdus en mer ou dans leur parcours suicidaire, les inondations, les cyclones, comme les sécheresses répétitives, ont un point commun : - Le dérèglement climatique, qui ne dérange pas une certaine société : les milliardaires. Les riches n'ont jamais été aussi gavés. Ils sont insatiables, repus et de plus en plus avides de toujours plus, alimentés par la demande consumériste de foules sentimentales comme le chante Alain Souchon.

La montée des températures augmente la raréfaction et donc le prix des besoins et sert cette caste qui échappe aux contrôles des états.

Le seule arme pour éradiquer ce cancer qui va nous détruire, c'est le bulletin de vote, qui porte le choix de la société dans laquelle nous aimerions vivre.

Un bulletin de vote n'a de poids que dans un pays démocratique, et c'est là que ça devient intéressant.

C'est quoi un pays démocratique ? Le vote est-il un garant de démocratie ? En Russie on vote, il n'y a qu'un seul candidat, les autres sont au trou, morts on en Sibérie. Les USA ? Avec un Trump déifié par des Étasuniens lobotomisés ? L'Iran vote aussi, L'Algérie vote, le Congo vote... la liste est interminable.

De la Russie à l'Afrique, en passant par les USA, les réseaux sociaux et leurs supports media ont pilonné la démocratie.

Au moment où j'écris ce texte, j'apprends que le principal opposant à Poutine, Alexis Navalny vient de mourir dans son goulag. Le tyran Poutine a une faim de cadavres jamais rassasiée.

Nous sommes encore sur un îlot de démocratie, qui se rétrécit à chaque fakes news, à chaque discours d'un Bardella, ou d'une Le Pen. Ses misérables politiciens qui enfument le travailleur, avec des mots simples qui vont satisfaire ses instincts.

Néanmoins, devant le pire prévisible, je prétend que le « Il est trop tard » doit donner plus de force au « Il est encore temps ».

Notre planète est un jardin qui se consume par petit bout, il est urgent d'ouvrir des livres, de fermer les écrans, afin d'être ou de redevenir, **simplement citoyen du monde.**



José-Louis Théry
Les Ecologistes

Les vraies richesses

« Cette société bâtie sur l'argent, il te faut la détruire avant d'être heureux. Posséder est bien la gloire de l'homme quand ce qu'il possède en vaut ma peine.

Tu sens bien que notre époque est ébranlée et tremblante ; trop d'hommes sont privés des joies naturelles. Tous. Car, le plus riche ne s'est pas enrichi : il est toujours un pauvre homme.

Je ne te dis pas de te sacrifier pour les générations futures ; ce sont des mots qu'on emploie pour tromper les générations présentes, je te dis : fais ta propre joie. Vis naturellement ; et, puisque dans la société moderne on le considère comme une folie, installe la société qui le trouvera logique. Il ne faut plus qu'une petite poussée de tes mains pour qu'elle soit.

Ce dont on te prive, c'est de vents, de pluies, de neiges, de soleils, de montagnes, de fleuves et de forêts, ta patrie.

On t'a donné à la place une patrie économique, un monstre qui exige périodiquement le sacrifice de jeunes hommes. Tu songes avec terreur à ces temps de l'an-

cien Mexique où l'on vendangeait tous les mardis des grappes d'hommes sur l'autel de Tezcatlipoca. La patrie qu'on t'a inventée a plus d'appétit encore. Tu es aussi loin d'elle que de ce jaguar à torse de fournaise. Rien ne t'attache humainement à ce faisceau de lois inhumaines et cruelles. Rien n'a été fait pour tes pieds, pour tes bras, pour ton cœur, pour tes lèvres. Ton intelligence est incapable de te défendre contre le monstre ; il bave une salive intelligente, un alcool qui te fait accepter aveuglément d'être jeté dans le brasier de son ventre.

Ce dont on te prive, c'est de vents, de pluies, de neiges, de soleils, de montagnes, de fleuves et de forêts : les vraies richesses de l'homme ! Tout a été fait pour toi ; au fond de tes plus obscures veines, tu as été fait pour tout. Quand la mort arrivera, ne t'inquiète pas, c'est la continuation logique. Tâche seulement d'être alors le plus riche possible. À ce moment là, ce que tu es, deviens. »

Jean Giono (1937)



Jean Giono est un écrivain et cinéaste français, né le 30 mars 1895 à Manosque où il est mort le 9 octobre 1970.

Les Vraies Richesses... Titre explicite pour une manière de récit et d'essai dénonçant la vanité de la vie citadine, de l'argent, célébrant la gloire du soleil, de la terre, des collines, des ruisseaux, des fleuves « qui m'irriguent plus violemment que mes artères et mes veines ». L'ouvrage débute par une promenade parisienne à Belleville, prétexte pour l'auteur à une réflexion sur les « racines ». Giono, visionnaire et virtuose du sacré, rejoint vite, d'un bel élan amoureux, ses chemins de traverse provençaux, ses paysans mythologiques, la loi du pain, le vent des rêves. Ce livre n'a aucun genre et les a tous. Manifeste écologique ? Peut-être, mais pour une campagne moins électorale que poétique.

Partageons notre patrimoine végétal !

Avis aux passionnés de jardinage et aux défenseurs de la biodiversité, un troc de graines, ouvert à tous organisé par les amis d'Elzéard, aura lieu le 16 mars (15h à 17h) place de la République, quartier St Rambert). L'objectif est de partager et de faire revivre des variétés végétales qui font partie de notre patrimoine. Et c'est une occasion unique d'échanger des conseils de jardinage, des astuces, et des histoires autour de notre passion commune.

Samedi 16 mars 2024
de 15h à 17h

TROC de GRAINES de PLANTS et de GREFFONS



organisé
par l'association
Les Amis d'Elzéard

Place de la République
quartier St-Rambert

Théâtre Solidaire

Les Arts solidaires présentent dans la saison Off de la Passerelle le 6 avril à 20h30

La Cie Arts Solidaires
présente

**ON EST TROP NOMBREUX SUR
CE PUTAIN DE BATEAU**
de Matei Visniec

avec la participation des familles de réfugiés

Mise en scène **Guy Giroud**
6 avril 2024



**Théâtre
la Passerelle
à 20h30
St-Just St-Rambert**

Réservations :
Office de tourisme
7 Pl. de la Paix
42170 Saint-Just-Saint-Rambert
04 77 96 08 69
Internet : rendezvousenforez.com

Loire ODAC cocagne bio ville d'art

Agenda

Conseil municipal

jeudi 21 mars 2024 19h15
Salle Prieuré Bas

Réunion du Grim

mercredi 27 mars 2024 19h00
Salle Passé-Présent
ODJ : suite à donner à la
réunion publique

Pour nous [contacter](#), [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) : fildeterre@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : <https://notreville.org> et sur <https://www.facebook.com/gauche42170>